

intervenir dans la politique en jeu ni servir d'instrument à l'avancement des aspirations politiques d'un côté aux dépens de l'autre.

Nous avons relevé le défi; nous tâchons de répondre au souci des Canadiens. Rien ne me plairait davantage que d'annoncer ici, aujourd'hui, la fin de la guerre civile au Nigéria. Il m'importe peu que cette fin se réalise par l'intervention spéciale du Canada. Je cherche une solution, pas nécessairement une solution «fabriquée au Canada». Il est important que la guerre cesse, que l'on évite les inutiles pertes de vie et que les actes des Canadiens et de leur gouvernement soient honorables. Jusqu'ici nos actes ont été honorables, et j'aimerais rappeler brièvement ce qu'a fait le gouvernement.

Le gouvernement s'est préoccupé de la situation au Nigéria bien avant que les Canadiens se rendent compte du problème et que les honorables vis-à-vis commencent à poser des questions. Nos liens avec le Nigéria ont été solides, affectueux et réciproquement avantageux, d'où l'inquiétude croissante avec laquelle nous avons vu se détériorer la situation en 1966 et 1967. Lorsque la sécession s'est produite et que les combats ont éclaté, nous avons craint de plus en plus que ce conflit ne brise de façon irréparable l'armature de ce pays membre comme nous du Commonwealth. Nous avons dit au gouvernement de Lagos qu'une solution pacifique nous semblait préférable à un règlement militaire. Nous avons appuyé les efforts du secrétaire général du Commonwealth en vue d'amorcer des négociations. Par la suite, nous avons appuyé l'initiative de l'Organisation de l'unité africaine dans le même sens. Et nous avons à maintes reprises prié le gouvernement nigérian, que nous continuons à reconnaître comme gouvernement de tout le Nigéria, de chercher un règlement pacifique et négocié.

Au plan de l'action, le gouvernement canadien s'est concentré sur l'assistance humanitaire à ceux qui sont dans le besoin. Nous nous y intéressons bien avant que le problème humain devienne aigu et fasse l'objet d'une vaste publicité. Dès février de cette année, nous avons formulé des instances auprès du gouvernement fédéral du Nigéria, insistant sur une coopération plus étroite avec la Croix-Rouge internationale pour les vols de secours en territoire tenu par les rebelles. Depuis lors, nous avons souvent discuté de sujets connexes avec les autorités du Nigéria, qui toujours nous ont écoutés cordialement et expliqué leur position. De ces explications, il ressort, par exemple, qu'elles sont depuis longtemps disposées à ouvrir des corridors terrestres et aériens pour permettre le mouvement des secours, sentiment, devrais-je préciser, que ne partagent pas les rebelles.

En mai, bien avant que cette pénible guerre ait fait constamment l'objet de questions à la Chambre, le Comité international de la Croix-Rouge a demandé d'urgence au Canada une aide financière pour ses opérations au Nigéria. Nous avons répondu par une importante subvention en argent. En juillet, nous avons affecté un demi-million de dollars d'assistance en vivres pour le Nigéria et nous avons envoyé un premier chargement de vivres à Lagos par Hercules. A ce moment, nous avons décidé, en principe, de fournir des avions Hercules pour établir un pont aérien sous les auspices de la Croix-Rouge, si l'accord des deux parties était obtenu pour leur utilisation.

En août, nous avons prêté les services d'un expert canadien à la Croix-Rouge internationale pour aider cette organisation à étudier la possibilité d'augmenter et d'améliorer le transport de secours par avion.

En septembre, on a fourni une nouvelle aide alimentaire d'un demi-million de dollars. Les importants convois de vivres prévus par ces affectations sont parvenus par mer dans cette zone au début du mois, et nous apprenons qu'ils atteignent les centres avancés d'où la Croix-Rouge les distribue aux civils dans le besoin. Ce sont là des contributions importantes que le gouvernement a faites au nom du peuple canadien. Le gouvernement nigérian l'a d'ailleurs chaleureusement reconnu. Mais ce n'est pas tout. De nouvelles et importantes quantités de vivres seront expédiées du Canada.

Des organisations canadiennes privées ont également fourni des contributions importantes. Leur travail devrait être apprécié et encouragé. J'adresse un hommage particulier à la Croix-Rouge canadienne, qui s'est toujours occupée de ce problème et qui travaille avec patience et ardeur à aider et à reconforter les personnes qui souffrent dans toutes les zones de combat du Nigéria.

[Français]

Le problème le plus aigu, monsieur l'Orateur, a été celui du transport. La Chambre est d'ailleurs au courant des efforts sincères et soutenus du gouvernement à cet égard. De façon générale, on n'a fait état que du transport aérien en zone rebelle. Mais il s'agissait là, en vérité, d'un second choix, car l'utilisation de corridors terrestres dans la région orientale permettrait le transport de quantités de secours plus importantes. De cette façon-là, on pourrait faire face à la situation nettement mieux que par des vols hasardeux dans un corridor aérien au-dessus de la jungle, à proximité d'avions transportant des armes. Les rebelles se sont cependant constamment opposés aux propositions de la Croix-Rouge et du Nigéria quant à l'utilisation de